

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



EAJE

Établissement d'accueil jeunes enfants



CARACTERISTIQUES GÉNÉRALES DE L'ASSOCIATION

Portage : Association familles rurales du Haut-Couserans

Objet de l'association : L'AFR du Haut-Couserans se donne comme finalité l'épanouissement des personnes, la promotion des familles et le développement de leur milieu de vie. Elle agit dans un esprit permanent d'ouverture et d'accueil à tous, notamment en intégrant toutes les générations.

Faisant appel à la participation, à la solidarité, à la responsabilité et à l'engagement des habitants, l'association entend promouvoir un environnement qui leur soit favorable.

Le but essentiel de l'association est de rassembler les familles et les personnes vivant en milieu rural et d'assurer la défense de leurs intérêts matériels et moraux.

Elle peut à ce titre, intervenir dans les domaines concourant à la promotion des familles ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de la vie, notamment ceux soumis à l'agrément des pouvoirs publics et semi-publics et concernant tout particulièrement :

- L'action familiale et sociale : accueil et éveil du jeune enfant, soutien à la fonction parentale, intégration des familles, lutte contre l'exclusion, maintien à domicile, hébergement temporaire, accueil familial des personnes âgées ou handicapées, services aux personnes, etc. ;
- La jeunesse et l'éducation populaire ;
- L'action éducative complémentaire à l'école ;
- La consommation : défense, éducation, prévention, qualité et sécurité des produits et des services, économie sociale et familiale, commerce local, etc.
- L'aménagement du territoire et le développement local ;
- L'environnement, protection de la nature, amélioration du cadre de vie, etc.
- Le logement et l'habitat ;
- Le transport et la sécurité routière ;
- La santé, l'éducation à la santé et la prévention ;
- La culture et le patrimoine local ;
- Les technologies de l'information et de la communication ;
- Les activités physiques et sportives ;
- Le tourisme, les loisirs, les vacances ;
- La promotion de l'emploi, l'insertion sociale et professionnelle ;
- Les services publics locaux.

L'association est susceptible de conduire toute réflexion ou action relative à la politique familiale et au développement rural.

Les principaux moyens d'action de l'association sont :

- L'accueil, l'information, la communication, le conseil, l'accompagnement, la formation ;
- Les réalisations et manifestations visant au développement des solidarités, à l'entretien d'un climat familial et convivial, et à l'animation de la vie sociale ;

- La gestion et/ou la promotion de tout service, activité ou équipement, privé ou public, dans tous les domaines définis ci-dessus ;
- L'expression de propositions et la représentation auprès des collectivités locales et des organismes publics semi-publics ou privés ;
- L'exercice de l'action civile ;
- La réalisation d'actions immobilières liées à l'objet ;
- L'étude, la contribution à l'élaboration et le soutien de mesures et réformes en faveur des familles, de chacun de leurs membres et du monde rural ;
- L'emploi de toute personne nécessaire à son action ou son fonctionnement dans le respect des dispositions de l'accord conventionnel Familles Rurales.

Statut juridique : Association Loi 1901.

Adresse : Route du Col de Port, 09320 Massat

Site web : www.familles-rurales-haut-couserans.fr

Les domaines d'activités de l'association : établissement d'accueil de jeunes enfants (EAJE), secteur jeunes (SJ), accueil de loisirs sans hébergement (ALSH), accueil de loisirs associé à l'école (ALAE), accueil de loisirs du mercredi après-midi, Espace de vie sociale (EVS).



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

LE BUREAU

Présidente, Camille Leclercq
Vice-Président, Cyril Benard
Secrétaire, Cécile Sans

Trésorière, Colette Romier
Trésorier adjoint, Cédric Bonnot

LES MEMBRES ACTIFS

Agnès Soula – **Membre du CA**
 Coline Bodart – **Membre du CA**

Eskani Siruguet – **Membre du CA**
 Perinne Souchaud – **Membre du CA**



PRÉSENTATION DE L'EAJE

Nom : Établissement d'accueil jeunes enfants - EAJE

Adresse : Le Pouech, 09320 Massat

Zone d'intervention : Bassin de vie du massatois

Responsables :

- Chloé Poindron, directrice
- Laura Gonzales, adjointe de direction



LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Objectifs généraux et opérationnels

La structure d'accueil de jeunes enfants est gérée par le conseil d'administration de l'AFR, conseil composé de plusieurs parents (ou grands-parents) d'enfants fréquentant la structure.

Son budget est préparé, grâce aux participations de la CAF09 et de la communauté des communes Couserans Pyrénées, il est discuté puis voté par le conseil d'administration.

Les locaux, construits en 1995 et 1996, sont lumineux et chaleureux.

L'association a comme priorité d'accueillir **tous** les enfants sans discrimination raciale ou sociale et dans le respect de chacun.

Notre mode d'accueil vise à favoriser le développement complet de l'enfant : développement physique, affectif, cognitif, émotionnel et social ainsi que l'acquisition du langage.

L'accueil des enfants est organisé pour permettre à chacun de se sentir « chez soi », tout en apprenant les rudiments de la vie collective.

La socialisation est notre premier objectif, pour permettre à l'enfant qui vit parfois isolé de s'adapter à une petite collectivité avant de démarrer la vie scolaire.

Le respect des rythmes de chacun, des besoins de chacun permet un apprentissage « en douceur » des règles de « vie sociale ».

Tout en favorisant la tolérance, la reconnaissance de la diversité nous désirons permettre à l'enfant de grandir en harmonie avec l'éducation reçue dans la famille.

Les publics accompagnés

L'association a comme priorité d'accueillir **tous** les enfants sans discrimination raciale ou sociale et dans le respect de chacun.

Actuellement l'agrément, donné par les services de PMI, nous permet d'accueillir 16 enfants.

La structure accueille les enfants de 10 semaines à 6 ans résidents (en priorité) ou vacanciers (s'il y a des places disponibles).

Ce service créé par l'AFR, est rendu à la population en réponse aux besoins des familles dans leur environnement culturel et social.

Les temps d'accueil

La crèche est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 18h30.

La seule période de fermeture se situe au moment des vacances de Noël. Il est impossible pour les familles du secteur de voir le service fermer durant les vacances estivales, qui est un moment des fortes activités aussi bien chez les agriculteurs, chez les commerçants ou tous les métiers en lien avec le tourisme.

La crèche a également fermé ses portes pour deux journées « pédagogique » en 2023, 1 journée pour que l'équipe parte en formation et une journée de rangement.

La fréquentation de la crèche

- Une bonne fréquentation de 21 576 heures a été enregistrée pour 2023 - 52 enfants de 3 mois à 6 ans ont été présents.
- Le nombre de jour d'ouverture théorique est de 236, pour un total de 35 872 heures.
- Le taux d'occupation facturé est de 64,31 % et réalisé de 60,51 %,

	Nombre total d'heures enfants réalisées	Nombre total d'heures enfants facturées	Taux de facturation	Nombre d'enfants inscrits
<i>0 - 4 ans</i>	19 906,5	21 366,59	107,33	45
<i>4 - 6 ans</i>	1669,5	1701,77	101,93	17
<i>Total</i>	21 576	23 068,36	106,92	52

Localisation de l'EAJE

Les locaux sont composés d'une entrée comprenant un WC avec accès PMR, ainsi que d'un espace de stockage des poussettes. Un deuxième sas dessert le bureau de la directrice ainsi qu'un espace avec les casiers individuels des enfants ainsi que des porte-manteaux,

Une grande pièce de vie lumineuse et ouverte dessert une salle de bain avec des WC à hauteur d'enfant ainsi que deux plans de change. Il y a deux dortoirs de respectivement 15 et 4 lits pour les grands et les plus petits,

Un petit espace est délimité dans la pièce de vie pour faire des activités plus salissantes (peinture, activités manuelles, etc.). Cet espace comprend un point d'eau.

L'espace repas, composé de 3 tables, est ouvert sur la salle de vie et se compose d'une cuisine semi-ouverte avec un îlot central et deux portes battantes afin de limiter l'accès à la cuisine aux enfants.

Enfin, un espace de stockage et buanderie (machine à laver et ménage) se trouve derrière la cuisine. Il y a également un WC pour le personnel.



L'organisation de l'EAJE

Le projet d'établissement

L'AFR de Massat a obtenu en 2019 l'agrément *Jeunesse Éducation Populaire* et est inscrite dans un *Projet Éducatif de Territoire* dont les fondements sont les suivants :

Les 2 cadres internationaux :

- La Convention Internationale des Droits de l'Enfant.
- L'Agenda 2030 de développement durable.

Les Valeurs de la République : Liberté-Égalité-Fraternité et Laïcité

Pour :

- Poser le Bien Vivre Ensemble
- Former les citoyens de demain au travers d'actions éducatives partagées.

Les axes du PEDT :

- Continuité éducative :
 - Organisation de passerelles entre structures éducatives,
 - Mise en réseau des acteurs,
 - Professionnalisation des acteurs.
- Inclusion
- Soutien à la parentalité :
 - Être parent, des compétences à construire,
 - Construire un partenariat avec les acteurs de la parentalité et avec les parents,
 - Combiner : Parentalité et projet de territoire.
- Citoyenneté des enfants, des adolescents et des jeunes :
 - Penser le monde au travers de projets,
 - Expérimenter la démocratie,
 - Construire une dynamique collective.

L'organisation interne

Différentes instances collectives régulières sont programmées, à savoir :

Des réunions mensuelles

Un temps de réflexion de 2h30 sur l'accompagnement des enfants et sur nos pratiques au sein de l'équipe chaque mois.

L'analyse des pratiques :

Nous avons continué les Groupe d'Analyse de Pratique (1 par trimestre), animé par Caroline Desarneaux, éducatrice spécialisée pour les PEP 09.

Un outil pour garder, améliorer, spécialiser la qualité d'accueil des structures éducatives.

L'analyse de pratique se situe donc sur deux plans :

- L'éclairage disciplinaire sur les pratiques et leurs conséquences pour les usagers,
- L'aide à la théorisation de la pratique.

L'analyse de pratique reste un espace ressource à partir d'une pratique quotidienne qui contrairement à la supervision, ne concerne pas les personnes mais bien le professionnel et porte sur les actes et les gestes qu'il peut poser dans le cadre de l'exercice de son métier.

La participation est obligatoire dans la mesure où il s'agit bien de réfléchir sur les actes professionnels et sur les pratiques des salariés, et en aucun cas sur ce qu'ils mettent en jeu personnellement dans la relation.

L'analyse de pratique est animée par un professionnel qui est expert dans une discipline, son expertise pouvant venir soit de sa formation initiale universitaire (juriste, sociologue, psychologue, ethnologue, science de l'éducation...) soit de sa compétence et de son expertise professionnelle cumulées. Ainsi un chef de service, un éducateur peuvent animer des séances d'analyse de pratiques.

L'analyse des pratiques est donc un espace ressource, à partir d'une pratique quotidienne qui capitalise l'expérience en la reliant à des concepts théoriques. Elle peut cependant avoir un objectif plus ambitieux qui est de développer la capacité des membres de l'équipe à échanger, à se questionner, à réfléchir sur leur pratique : en ce sens on peut parler d'analyse de pratique didactiques.

L'équipe

13 personnes en 2023, soit 5,74 ETP

- **Yolaine Guillon, directrice – 0.43 ETP**
- **Laura Gonzalez, directrice adjointe EJE – 0,43 ETP**
- **Chloé Poindron, directrice adjointe EJE – 0.86 ETP**
- **Corinne Levaché, comptable – 0.36 ETP**
- **Blanchetière Mélanie, RSAI – 0.01 ETP**
- **Dominique Croyet, auxiliaire de puériculture – 0.8 ETP**
- **Corinne Franc, auxiliaire de puériculture – 0.51 ETP**
- **Angela Garcia, cap AEPE – 0.75 ETP**
- **Nathalie Masegosa, cap EAPE – 0.43 ETP**
- **Merleau Pauline, animatrice – 0.57 ETP**
- **Juliette Roux, agent d'entretien – 0.44 ETP**

- **Claudia Navines**, *cap AEPE – 0,07 ETP*
- **Sarah Bailly**, *cap AEPE – 0,08 ETP*

En août 2023, Yolaine Guillon est partie à la retraite, Chloé Poindron a pris le poste de direction et Laura Gonzalez est arrivée en tant que directrice adjointe.

En novembre 2023, toute l'équipe est partie en formation à Toulouse pour les 50 ans du diplôme EJE, formation sur la bienveillance et les limites.

Chloé Poindron a pu participer à une formation sur la communication et le management d'équipe.



Bilan global de l'année 2023 – Rapport d'activité

Le projet pédagogique

Les objectifs de l'équipe éducative

L'équipe éducative s'applique à répondre aux besoins des enfants de façon individuelle :

- En respectant la personnalité et le rythme de vie de l'enfant,
- En assurant la sécurité psychologique et physique de l'enfant,
- En accompagnant l'enfant afin de développer son autonomie,
- En sensibilisant l'enfant aux expériences motrices, sensorielle et créatrices,
- En habituant l'enfant à la vie en groupe et à ses règles, en favorisant l'échange entre enfants et l'apprentissage du respect de l'autre,
- En assurant à l'enfant un environnement riche en découvertes et en stimulations.

Les moyens mis en place pour atteindre ces objectifs

I. L'accueil

L'entretien d'accueil entre parents et la directrice de crèche, est un moment singulier où se jouent les relations futures. Il met en jeu des émotions, des ressentis et des capacités à se projeter à se rencontrer. Dans ce contexte l'écoute et la bienveillance de la direction sont primordiales. La rencontre avec la directrice reconnaîtra et légitimera le doute du parent tout en instaurant un réel climat de confiance. Ce qui permettra à cette dernière de poser aussi le cadre. Elle va en tout premier lieu rassurer les parents sur leurs compétences éducatives. Il s'agit de poser les bases d'une co-éducation. Elle saura écouter l'histoire, le vécu, la projection, la sensibilité propres de chaque famille. Ce premier rendez-vous définira une visite des locaux, l'organisation du temps d'adaptation, le fonctionnement de la structure et son règlement, les pièces justificatives obligatoires pour l'inscription définitive. La suite de l'accueil se fera pendant la période de familiarisation.

L'accueil est aussi un moment de séparation au quotidien. L'enfant arrive à la crèche, il dit au revoir à son/ses parents, pour la demi-journée ou la journée. Il est important que tout le monde (enfant, parent et professionnelles) trouve ses marques. Soir et matin sont aussi un moment d'échange, les professionnelles restent à l'écoute pour toutes informations qui pourraient les aider à répondre au mieux aux besoins des enfants.

II. La familiarisation

C'est un temps de rencontre qui facilite le passage de l'inconnu au familier et qui peu à peu permet aux parents, à l'enfant et aux professionnelles d'œuvrer en cohérence, de tisser un lien de confiance, de se familiariser avec un nouveau lieu et des nouvelles personnes.

Dans un premier temps, l'enfant et son/ses parents vont être accueillis au sein de la crèche ensemble. C'est le moment pour les professionnelles de recueillir les habitudes de vie de l'enfant, de présenter ce nouvel environnement et répondre aux questions, doutes des parents. Nous désirons, dans la mesure du possible, répondre aux besoins spécifiques de chaque parent pour faciliter au mieux cette première séparation.

Plus ou moins rapide, elle sera organisée avec le parent et se déroule en général sur une période de quelques jours à 15 jours. Le premier jour ou plus, le parent reste un moment avec l'enfant et progressivement l'enfant passera plus de temps seul.

Les professionnelles s'adaptent au temps et au rythme nécessaire à chaque enfant et à sa famille.

III. Le sommeil

Les moments de repos sont organisés selon l'âge de l'enfant. Sucettes, doudous ne seront pas oubliés. Le plus petit aura son rythme propre et sera endormi avec la présence de l'adulte puis petit à petit pourra être mis au lit en sécurité et laissé seul au bout de quelques minutes. Un babyphone est positionné dans la pièce pour entendre et aller voir immédiatement dès le moindre bruit.

Les plus grands partent à la sieste à 13 h avec deux adultes qui accompagneront l'endormissement. Une des deux professionnelles restent dans le dortoir jusqu'à 15h.

IV. Le change et la propreté

Le change est un moment important où l'enfant est en relation duelle avec l'adulte et où les échanges sont favorisés et développés.

L'apprentissage de la propreté est souple. Nous le mettons en route en général après discussion avec les parents et mise en place à la maison aussi. Il n'y a jamais obligation mais sollicitations, lors du change ou lors du passage aux toilettes des autres enfants.

V. L'éveil et la culture

Chaque famille est empreinte d'un héritage socio-culturel qu'elle transmet inconsciemment ou non. Dès sa naissance, l'enfant est baigné dans ces valeurs, ces traditions, ces rites. Au fil des ans et des

expériences, il croisera d'autres schémas qui enrichiront sa perception du monde.

Par les environnements qu'il a créés, les rencontres qu'il propose, le professionnel de la petite enfance favorise la découverte et l'exploration : culturelles et artistiques.

L'enfant, en croisant d'autres regards et d'autres manières de voir le monde, découvre autant de façons de s'exprimer et de raconter le monde que de personnes rencontrées.

VI. Le jeu et les ateliers

La journée des enfants est rythmée entre jeu libre et ateliers.

Dès l'ouverture, le personnel de la crèche installe différents coins-jeux (livres, construction, dinette, voiture, poupées, ferme, etc.). Ainsi l'enfant retrouve ses repères et évolue dans un environnement rassurant ; cela facilite la séparation.

Le jeu libre est un temps investi et guidé par l'enfant. C'est un temps où celui-ci décide de jouer seul ou en groupe, avec ou sans l'adulte, de jouer dans un espace plus ou moins ouvert.

C'est dans ces moments particuliers que se créent les jeux d'imitation, de groupe et se développe l'imaginaire de l'enfant. Il faut respecter ce temps précieux, car il aide l'enfant à se construire.

Des ateliers sont proposés à partir de 10h30. Les professionnelles proposent plusieurs types d'ateliers :

- les ateliers sensoriels, centrés sur la découverte et l'éveil des sens,
- les ateliers manuels, pour affiner la manipulation et développer la dextérité des enfants,
- la psychomotricité, qui permet à l'enfant de prendre conscience de son corps et de le faire évoluer dans un espace.

Les ateliers sont proposés par l'adulte, mais se déroulent en fonction des enfants. Nous respectons le désir de chacun de ne pas vouloir participer à un atelier. Nous leur demandons de respecter les copains et les règles. Nous nous adaptons et faisons évoluer les ateliers avec les enfants.

De plus, tous les gestes de la vie quotidienne sont assimilés à des jeux ou des activités : lavage des mains, passage aux toilettes, change, repas, se déshabiller, s'habiller, aider l'adulte à ranger, mais aussi braver les interdits.

Tout est jeu. Tout est activité.

VII. Les repas

Le temps du repas à la crèche doit être un temps privilégié de plaisir et de partage, auprès des plus petits comme des plus grands.

- *Chez les bébés*

L'alimentation de l'enfant va évoluer. Ainsi, il va passer de repas exclusivement à base de lait à des repas diversifiés. La diversification alimentaire débute à la maison. Des échanges réguliers, entre

les professionnelles et les familles permettent de prendre connaissance de l'introduction de nouveaux aliments (fruits, légumes, protéines, morceaux, etc.).

L'équipe adapte les repas en fonction des besoins alimentaires et de l'âge des enfants. Lorsque l'enfant est en capacité de mastiquer, les morceaux sont proposés. Nous respectons les goûts et l'appétit des enfants, ainsi que le rythme de chacun : le déjeuner et le goûter sont proposés à la demande.

- *Chez les moyens/grands*

Trois repas sont proposés à la crèche :

La collation est proposée le matin à 9h40 aux enfants. Les enfants sont invités à s'asseoir à table, pour chanter ou écouter des histoires. L'équipe propose du jus, des fruits frais et/ou secs. C'est un moment important qui permet de se dire « bonjour ».

Le déjeuner est amené chaque jour en liaison chaude, confectionné par l'association Casta dont les locaux sont situés à quelques mètres de la crèche. Les professionnelles accompagnent les enfants dans ce moment de convivialité, de découverte, de respect de l'autre et de partage. Elles incitent à goûter mais ne force pas l'enfant à manger.

Le goûter est proposé à 16h. Il est fourni à tour de rôle par la cantine, les familles ou les professionnelles.

VIII. L'égalité filles / garçons

Les stéréotypes de genre se retrouvent dès le plus jeune âge dans tous les échanges verbaux ou non verbaux à l'enfant, au parent, entre enfants et entre adultes.

Il s'agit donc de lutter contre cette tendance inscrite socialement et culturellement dans l'inconscient collectif depuis des siècles.

6 grands thèmes d'approche sont ciblés

Les professionnels

La sensibilisation des professionnels à la question des stéréotypes de genre et plus largement l'égalité des sexes sont largement abordés lors de réunions pédagogiques

La mixité des personnels dans l'accueil est valorisée mais les hommes restent moins représentés dans ce secteur d'activité

Formation des équipes sur les connaissances que l'on en a aujourd'hui afin d'enclencher une dynamique d'introspection favorable et indispensable au changement dans le temps

La communication avec les enfants

- Égalité dans la quantité des échanges verbaux,
- Égalité dans la disponibilité physique et maternante de l'adulte,
- Égalité dans les compliments / encouragements à dépasser leurs limites / réprimandes

/ accompagnement vers l'autonomie,

- Égalité de durée/fréquence des gestes de soin et de confort portés à l'enfant,
- Pas d'utilisation de surnom et encore moins de surnom sexué (« ma belle », « ma princesse », « mon chouchou », « mon grand ») !

La communication avec les familles

Prise en compte des deux parents dans les démarches administratives d'inscription et les temps d'intégration.

Diffusion aux familles de la Charte signée en 2019 pour la représentation mixte des jouets.

Le temps d'accueil ou des transmissions sera le même qu'il s'agisse du père ou de la mère qui vient chercher son enfant. Il se fera en fonction du besoin de l'adulte et de l'enfant et non en fonction de leur sexe.

L'aménagement de l'espace

Gérer l'occupation de l'espace physique et sonore afin qu'elle soit égale entre garçons et filles.

Les espaces de jeux sont organisés et nommés de façon neutre afin de dégenrer les espaces symboliques (« restaurant » au lieu de « dînette » / « marché » au lieu de « marchande » / « crèche » au lieu de « poupon »).

Faciliter l'accès à la structure par les deux parents.

La littérature jeunesse

Livres lus aux enfants soigneusement sélectionnés pour leur absence de stéréotypes sexués.

Catalogues mis à disposition des enfants respectant la Charte pour la représentation mixte des jouets (signées en 2019 par les fabricants, distributeurs, associations et modes d'accueil individuels et collectifs). Cette charte assure une conception de jouets neutres ou mixtes (avec des notices/descriptions et visuels sur les packagings dans le même esprit), la promotion de jeux scientifiques, le lancement d'un prix spécial, ..., la suppression des catalogues avec le classement par genre (jouets filles/jouets garçons).

Les activités et jeux proposés aux enfants :

Pas d'incitation de l'enfant à prendre tel ou tel jouet.

Libre choix d'activité laissé aux enfants.

Variété des propositions tant en jeu libre qu'en activité dirigée.

IX. Le soutien à la parentalité

Pour les parents qui confient leurs enfants, les structures d'accueil restent un lieu d'échanges, d'écoute et de partage.

Les professionnels de la petite enfance, attentifs à ne pas dessaisir les parents de leur rôle éducatif et de leurs responsabilités à l'égard de leur enfant, construisent avec chaque parent au fil du temps une relation de co-éducation qui induit un rôle d'accompagnement à la fonction parentale.

La communication entre professionnels et parents se construit autour de l'enfant dans un climat cordial et de confiance.

La présence et la participation des parents sont toujours souhaitées lors des fêtes organisées par les structures ou lors des sorties.

Des réunions collectives d'information ou thématiques sont proposées aux familles. En général, elles ont lieu en soirée. Ce sont des moments d'échanges constructifs, des temps importants de réflexion et de partage d'expériences.

Dans les différents secteurs de l'AFR, des espaces d'affichage sont dédiés aux parents pour les informer sur l'actualité de la structure ou du service petite enfance, mais aussi sur l'actualité sanitaire et sociale et les grandes campagnes de prévention nationales.

X. Le bien-être

Les repères

L'enfant a besoin de se situer et pourra le faire en s'appuyant sur des repères.

Les repères temporels : ce sont essentiellement les moments forts de la journée : bonjour, repas, sieste, goûter. Ces repères jalonnent le temps, mais c'est aussi leur répétition permanente qui aide à l'établissement du sentiment de sécurité.

Les repères spatiaux. L'aménagement de la structure d'accueil est structuré de façon que les enfants se repèrent facilement. La structure dispose de différents « coins ».

D'autres repères donnent à l'enfant la possibilité d'être reconnu comme un individu à part entière à l'intérieur du groupe : casiers, pochettes à doudou.

Les repères humains. Les professionnels avec un planning régulier sont les référents physiques et affectives du lieu assurant la continuité, le suivi des enfants. Ce sont eux qui jouent le rôle de repère et garantissent les règles et les limites de fonctionnement.

Tous ces repères ont pour fonction de sécuriser et ainsi permettre aux enfants d'évoluer avec plus d'aisance et sérénité.

La place de l'adulte

L'objectif auprès des enfants accueillis est de les aider à trouver leur place au sein du groupe et de les accompagner dans leur développement.

Outre les moyens matériels mis à disposition des enfants, nous considérons que le soutien et l'accompagnement affectif sont les éléments moteurs primordiaux qui vont aider l'enfant dans son évolution. Ils nécessitent une grande disponibilité de l'adulte.

Cette disponibilité ne peut s'envisager que si l'adulte a une position éloignée de l'activisme.

L'adulte qui ne cesse de proposer des activités retire à l'enfant la possibilité d'être moteur de ses actions et donc l'acteur principal de son développement. Une telle attitude de l'adulte risque en effet d'inhiber l'imagination de l'enfant, sa créativité et d'empêcher ses propres désirs de naître.

De plus, l'adulte toujours dans « le faire » ne peut pas prendre le recul nécessaire pour observer et écouter, mettre des mots.

L'observation

C'est un outil de travail essentiel. Observer, c'est porter un regard sur l'enfant, être attentif à ses attitudes, à ses comportements, à ses modes d'expression et ses interactions avec les autres (adultes enfants).

Le fruit de ces observations permet :

- Une meilleure connaissance de l'enfant ; de suivre son évolution (acquisitions, stades de développement, place dans le groupe...);
- De décoder des demandes ;
- De prévenir si des dysfonctionnements ou difficultés sont décelés.

C'est à partir de ces observations que peuvent être adaptées et affinées les attitudes éducatives afin de répondre au mieux aux besoins de l'enfant. Le fruit de ces observations n'a de valeur que s'il est échangé dans un souci de complémentarité et d'objectivité.

De plus, un regard porté par l'adulte est sécurisant pour l'enfant et lui permet d'exister et d'évoluer avec plus d'aisance. C'est parce qu'un regard est porté sur eux que les enfants de cet âge multiplient leurs expériences.

L'écoute

L'enfant a besoin d'être entendu. Là encore, l'adulte sera plus à même de répondre à ce besoin s'il se montre disponible.

Lors de ces apprentissages, l'enfant dans son évolution peut être confronté à certaines difficultés. Il est nécessaire qu'il se sente entendu par l'adulte afin de pouvoir les dépasser.

L'enfant éprouve aussi du plaisir, de la joie à partager ses exploits, ses découvertes. Là encore, l'attention de l'adulte est primordiale.

Les enfants que nous accueillons ne possédant pas encore pleinement le langage verbal, ils communiquent, s'expriment beaucoup par le non-verbal (mimique, positions, grimaces.). Le rôle de l'adulte est alors de tenter de décoder ce non-verbal pour veiller à accompagner au mieux l'enfant.

La verbalisation

Le langage verbal occupe une place dans la relation qui s'établit entre l'enfant et son environnement. Dès son plus jeune âge, l'enfant doit être plongé dans son bain de langage.

Les paroles qui peuvent accompagner nos faits et gestes apaisent et sécurisent l'enfant. Parler à un enfant, c'est le considérer en tant que sujet.

En mettant des mots sur leurs émotions ressenties et exprimées par l'enfant avec son corps (attitudes, pleurs, cris...), l'adulte lui signifie qu'il l'entend, qu'il le comprend et l'invite surtout à être en contact avec lui-même et à entrer dans le monde de communication

De même, l'enfant qui sera confronté au quotidien avec les mots peut acquérir avec plus d'aisance le langage. Il perçoit que c'est un moyen de communication.

Communiquer avec l'enfant et toute personne qui évolue dans la crèche, en s'appuyant sur les formules de politesse, est à la fois respecter l'individu dans son identité et initier pour l'enfant les fondamentaux de la vie en société.

Les actions de l'année en cours

- Concertation et réflexion en équipe du projet pédagogique,
- Aménagement de l'espace et réflexion sur les jouets,
- Accompagnement avec des intervenants extérieurs pour les besoins spécifiques de certains enfants (Dispositif « Palenqueto », kinésithérapeute),
- Premiers secours,
- Démarche éco-responsable : linge pour les changes, remplacement de la vaisselle plastique, jeux plus naturels,
- Ouverture sur l'extérieur en proposant des sorties (piscine, parc de la préhistoire, col d'Ayens, Port de Lers)
- Visite de l'école en juin 2023 avec les enfants rentrant à l'école à la rentrée,
- Intervention tous les mercredis après-midi de la ludothèque de Massat
- Comme tous les ans l'équipe de la crèche a réalisé et monté un spectacle pour la fête de Noël,
- Intervention de la médiathèque de Massat à la crèche 1 fois par mois,
- Organisation du festival « Massat p'tits mômes » en partenariat avec l'EVS,

En 2024 nous continuerons notre ouverture vers l'extérieur en proposant des sorties régulières aux enfants (visite à la ferme, visite chez les pompiers, visite d'un moulin, sorties nature, promenades au marché, etc.).

Nous continuerons également à développer nos partenariats notamment avec la médiathèque de Massat qui viendra 1 fois par mois raconter des histoires aux enfants dans nos locaux. Des sorties régulières à la médiathèque sont également prévus tout au long de l'année.

L'embauche d'une nouvelle Référente Santé Accueil et Inclusion (RSAI) rendu obligatoire par la pmi dans le dernier décret est en cours.

Une journée de formation avec une kinésithérapeute formés dans l'accueil des enfants à besoins spécifique est mise en place.

La formation PSC1 est prévu pour l'ensemble des salariés.

Révision du projet pédagogique est également en train d'être faite en équipe lors des réunions mensuelles.

Une journée de rangement de la crèche est prévu au printemps.

Deux journées pédagogiques sont également prévues afin de travailler en équipe autour de thèmes spécifiques,

Un renouvellement des jouets est prévu (nous essayons d'aller vers une structure avec moins de jouets en plastiques),

Le festival Massat P'tits mômes est également prévu cet été.

Enfin, en décembre, afin de clôturer l'année, l'équipe de la crèche fera un spectacle lors de la fête de Noël.